



## COMITÉ SYNDICAL

8 avril 2019 – 18h30 à Sarras

### COMPTE – RENDU

**PRESENTS :** Mme BONNET-FOUR MM. BERTRAND-VALLET-GILLON-BOGIRAUD-DESRIEUX-REAT-DESPESSE-FRAISSE-MARMEY-PASSAS-SARGIER-BIEUVELET-FOUREL-HEYRAUD-DELORD-TALANCIEUX-GOUY-BOBICHON-FAYA-AUDRAS-BOUVIER-BOMBRUN-GIRAUD-REYNAUD-BALAY-GELAS-DARNAUD-BOURDON-MANDON (soit 31 présents)

**ABSENTS & non excusés :** Mmes PASCAL-ALEXANDRE MM. COSTET-DARU-LIONNETON-JUNIQUE-CHAZOT-RIBES-PEYROT-MARMEY-OSTERNAUD-BLACK-ROCHE A.-GELAS – (soit 14 absents)

**ABSENTS & excusés :** M. NOUAILLE (soit 1 excuse)

**AVAIENT DONNE POUVOIR :** MM ROCHE à PASSAS – GARDON à FERREYRE – VALETTE à BOMBRUN – BLACHON à REAT – ASTIC à MARMEY – FOUREL à VALLET – MOUNIER à DESPESSE – VERGNES à DARNAUD – CHAMBON à BONNET – FRANCOIS à AUDRAS (soit 10 pouvoirs)

**Date de la convocation :** 21 mars 2019

**Secrétaire de séance :** Gérard HEYRAUD

**Egalement présents :** MM. EYSSERIC (directeur) et Mme RUIZ (secrétaire), M. ALLOUA (Maire de Sarras)

-----  
Monsieur le Maire de Sarras souhaite la bienvenue à l'ensemble des délégués présents - Le président donne la liste des pouvoirs et des excuses.

-----  
Le Président donne lecture du compte-rendu de la réunion du 10 décembre 2018. Ce document est soumis au vote de l'assemblée. Le Comité approuve le compte-rendu à l'unanimité.

#### REPLACEMENT DES MEMBRES DES INSTANCES

Suite à la prise de compétence d'Annonay Rhône Agglo, des nouveaux délégués ont été désignés par la Collectivité pour représenter l'agglo au Syndicat Cance-Doux, pour les communes de Ardoix, Quintenas et Roiffieux.

Les nouveaux membres désignés sont les suivants :

ARDOIX : Mme BONNET Sylvie & M. VALLET Jean-Paul

QUINTENAS : MM FOUREL Christian & CHAMBON Dominique

ROIFFIEUX : MM HEYRAUD Gérard & DELORD Christophe

Le président rappelle également que Mr Heyraud était jusqu'alors 1<sup>er</sup> vice-président, délégué au Bureau syndical, à la commission d'appel d'offres et à la commission de délégation du service de l'eau potable. Il propose au Comité de reconduire Mr Heyraud dans ses diverses fonctions.

A l'unanimité, le Comité syndical décide de maintenir Mr Heyraud dans les fonctions suivantes :

- 1<sup>er</sup> Vice-président
- Délégué au Bureau Syndical qui se compose ainsi :
  - o BALAY Pascal
  - o HEYRAUD Gérard
  - o ROCHE Eric
  - o BLACHON André
  - o FAYA Bernard
  - o FERREYRE Gérard
  - o AUDRAS Maurice
  - o VERNEY Christian
  - o FOUR Béatrice
  - o BERTRAND Régis
  - o NOUAILLE Olivier
  - o PASSAS Jean-Claude
  - o BLACK Frédéric
- Délégué titulaire à la commission d'appel d'offres qui se compose ainsi :

#### **TITULAIRES**

- o BALAY Pascal
- o HEYRAUD Gérard
- o BLACHON André
- o PASSAS Jean-Claude
- o FAYA Bernard
- o VERNEY Christian

#### **SUPPLEANTS**

- o ROCHE Eric
- o FERREYRE Gérard
- o BOBICHON Michel
- o DESPESE Pierre
- o BERTRAND Régis

- Délégué à la commission de délégation du service de l'eau potable qui se compose ainsi :

#### TITULAIRES

- o BALAY Pascal
- o HEYRAUD Gérard
- o BLACHON André
- o PASSAS Jean-Claude
- o FAYA Bernard
- o VERNEY Christian

#### SUPPLEANTS

- o ROCHE Eric
- o FEREYRE Gérard
- o BOBICHON Michel
- o DESPESE Pierre
- o BERTRAND Régis

### COMPTE ADMINISTRATIF 2018 / AFFECTATION DES RESULTATS

Le Président présente les résultats de l'exercice 2018

Résultat d'exploitation : excédent de 480 222.18 €

Résultat d'investissement : déficit de 197 985.88 €

Le Compte administratif 2018 du Président, présenté par le vice-président est approuvé à l'unanimité

#### Restes à réaliser

- Dépenses : 539 901 €
- Recettes : 49 000 €

Compte tenu du besoin total de financement de 688 886.88 €, il est proposé d'affecter la totalité de l'excédent d'exploitation au compte 1068 soit 480 222.18 €.

L'affectation des résultats est validée à l'unanimité.

### COMPTE DE GESTION 2018 DU TRESORIER

Le Président présente le document budgétaire de Monsieur le Trésorier qui est conforme aux écritures comptables de l'exercice 2018 du syndicat. Le compte de gestion 2018 de Monsieur le Trésorier est approuvé à l'unanimité.

### BUDGET PRIMITIF 2019

Le président présente le projet de budget primitif 2019 qui laisse apparaître les principaux chiffres suivants :

Remboursement des emprunts : 85 000 €

Participation au SERENA : 108 000 €

Travaux d'investissement : 2 831 940 € HT

Vente d'eau : 980 000 €

Emprunt maximal 2019 : 2 162 721.70 €

Les sections s'équilibrent ainsi :

En investissement : 3 911 086.88 €

En exploitation : 1 298 765.00 €

**Le Comité syndical Vote de budget primitif 2019 à l'unanimité comme suit :**

INVESTISSEMENT : 3 911 086.88 €

FONCTIONNEMENT : 1 298 765.00 €

#### DELEGATION DU SERVICE PUBLIC DE L'EAU POTABLE

Le contrat de délégation du service public de l'eau potable prenant effet au 1<sup>er</sup> janvier 2019 prévoyait initialement la reprise des branchements neufs en interne. Suite à une réorganisation du personnel syndical et afin de disposer d'un temps supplémentaire à la mise en place dudit service, il a été demandé au délégataire d'assurer la prestation à titre exclusif durant les 18 premiers mois du contrat.

Il a également été proposé d'inclure dans cet avenant que toutes les demandes d'urbanisme soient traitées en partenariat avec le délégataire afin d'offrir une plus grande clarté aux collectivités, dans le traitement des dossiers.

Le président demande l'autorisation de signer l'avenant n° 1 avec SAUR aux conditions exposées.

Le Comité syndical autorise le Président à signer l'avenant n°1 avec la société SAUR.

#### TRAVAUX 2019

|                                |              |
|--------------------------------|--------------|
| Ozon Olanet à Sarras Limelande | 320 000 € HT |
| St-alban d'Ay Cabaret Neuf     | 275 000 € HT |
| St-Romain d'Ay Olivat          | 160 000 € HT |

Il restera plus que la traversée du Village d'Arras à réaliser.

Marché Tournon Bas service syndical attribué au groupement Saur/Bouchardon/Faurie C./DSN TP pour un montant de 145 000 € HT – (Travaux faisant suite à l'enrochement des digues du Doux pour éviter les crues).

St-Félicien Croix des Rameaux (route de Pailharès) opération estimée à 295 000 € HT.

Traverse d'Arlebosc (goudronnage du Village) cette opération n'a pas reçu un avis favorable pour l'attribution d'un financement au titre de la DETR... Il conviendra à Arche agglo de gérer les demandes de financements. Opération estimée à 370 000 € HT

Nozières : interconnexion : il est précisé que la commune est actuellement non adhérente au syndicat mais il pourrait en être autrement dans un avenir proche. Cette opération a été présentée lors de la venue de Mme le Préfet et a reçu un avis favorable pour percevoir une subvention au titre de la DETR. Dans le cadre du PGRE Doux Mialan, Mr Dumas s'est proposé pour gérer les demandes de financements auprès du Département et de l'Agence de l'Eau. Les travaux sont estimés à 370 000 € HT – le président précise que le compromis pour l'achat de terrain à Empurany a été signé.

Satillieu : Faugères / Taillas – les habitants des quartiers ont été rencontrés. 21 branchements concernés par l'opération. Monsieur le Maire remercie l'implication du syndicat sur cette opération estimée à 450 000 € HT.

St-Félicien : les Soies – 40 000 € HT. En cours de négociation avec les habitants du quartier

St-Victor : Tuilière – 40 000 € HT – devrait voir le jour rapidement.

Non estimés : Préaux Nisson– Roiffieux Grand Chemin – Le Crestet raccordement

### **CONVENTIONS EN COURS**

- Vion les Goutelles : 35 000 € HT – il s'agit de travaux de renouvellement. La Mairie a en charge la voirie ainsi que la maîtrise d'œuvre.
- Arras le Mas : il s'agit de travaux d'extension au cimetière pour un montant estimatif de 13 000 € HT avec une prise en charge totale de la Commune

### **CONVENTIONS PROCHAINES**

- St-Romain d'Ay : Chifflette
- Colombier le Vieux : Place centrale.
- Arlebosc : Traversée du Village
- Préaux : Pugnette

### **PETITS TRAVAUX**

Sarras Limelande :

Proposition de consultation d'un bureau d'étude pour intégrer une mission Sécurité Protection Santé. Aucune estimation n'est faite ce jour.

Le Cabinet Julien a été sollicité pour gérer les conventions avec la SNCF. Le devis validé en Bureau s'élève à 5 800 € HT.

Métallerie des réservoirs de Jonas :

2 échelles de meunier ont été commandées ce jour à l'entreprise Tecnitub pour un coût de 3 145 € HT.

Travaux à Satillieu : l'acquisition d'un terrain est actuellement en cours de discussion avec 2 propriétaires, pour l'implantation d'un surpresseur.

## **INTERCOMMUNALITE**

Le Président rappelle que depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2019 Annonay Rhône Agglo a pris la compétence eau. Des nouveaux délégués ont été mis en place au Comité du Syndicat Annonay-Serrières.

S'agissant du syndicat Cance-Doux, l'exercice de la compétence devenant obligatoire au 1<sup>er</sup> janvier 2020, il se pourrait qu'Arche Agglo redélègue la compétence au syndicat.

## EMPRUNTS

Le Président expose que le bureau du 15 janvier 2019 l'avait autorisé à signer la proposition de prêt du Crédit Mutuel dont voici les caractéristiques :

- Montant du prêt : 500 000 €
- Taux fixe : 1.34%
- Durée du prêt de 15 ans
- Annuités constantes
- Périodicité de remboursement : annuelle
- Conditions de remboursement anticipé : possible à chaque échéance moyennant un préavis et le paiement de 5% du capital remboursé par anticipation.

Dans son courrier du 22 janvier 2019, Monsieur le Sous-Préfet a demandé le retrait de la délibération, précisant qu'en matière de recette, l'article L.1612-1 du CGCT n'autorise que le tirage des emprunts contractés avant le 31 décembre 2018.

Ainsi, il a précisé que cette décision ne pourra être réactivée qu'à l'issue du vote du Budget primitif 2019

A l'unanimité des membres présents, considérant que le budget primitif 2019 a été adopté et que les crédits au compte 16 ont été prévus, le président est autorisé à signer le contrat de prêt avec l'établissement du Crédit Mutuel, aux conditions présentées précédemment.

## QUESTIONS DIVERSES

Une demande sur le coût du traitement de l'eau est formulée. Le Directeur rappelle qu'il n'y a pas de pesticides à traiter sur Arras – le charbon actif de la station de traitement ne sert quasiment pas aujourd'hui. Le Président précise que la qualité de l'eau est bonne sur le réseau du syndicat.

Le Président rappelle le règlement de participation des collectivités sur les travaux d'eau potable à des taux différents, selon qu'il s'agisse de renouvellement, de renforcement, d'extension.... Ces participations ne sont pas bien acceptées par certaines communes.

Le Bureau syndical examinera prochainement ces participations afin de revoir leur mode d'application. Le président rappelle que les subventions sont de plus en plus rares et que le syndicat sera ainsi amené à réaliser des emprunts de plus en plus souvent. Dans les cas de travaux concertés, comme c'est le cas à St-Félicien pour un renouvellement des conduites, les coûts sont ainsi optimisés.

Le Syndicat participe à l'élaboration d'un PGRE (Doux Mialan) et pourrait ainsi obtenir, au titre de la réduction des pertes des réseaux, des aides pour procéder au renouvellement de certains ouvrages.

L'Agence de l'Eau propose le montage d'un contrat de financement avec les Syndicats dans le même esprit, de façon à faciliter le soutien financier notamment sur le Doux moyen.

Le Département élabore un projet de Contrat de transition écologique à signer avec l'Etat. Le document comporte un volet de transition hydrique fort.

Au-delà des dossiers d'aide classiques relatifs aux économies sur les pertes d'eau des réseaux, pourraient être proposées des actions diverses telles que par exemple la fourniture de kits de récupération d'eaux pluviales pour les particuliers, ces mesures seraient aidées jusqu'à 80% de leur montant.

La séance est levée à 20h00  
Ont signé tous les membres présents